

UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE POUR MIEUX S'APPROPRIER LE TERRITOIRE DU KAMOURASKA

Saint-Pascal, le 30 mars 2016 – La MRC de Kamouraska a présenté, le 30 mars 2016, son nouveau plan de développement de la zone agricole (PDZA), qui se veut un cadre de développement et un outil pour l'appropriation individuelle et collective du territoire du Kamouraska, reconnu comme le berceau de l'agroalimentaire au Canada.

Le plan de développement de la zone agricole de la MRC est aussi un document complémentaire et compatible aux diverses démarches de planification réalisées ou en cours pour le territoire du Kamouraska. Sa mise en œuvre se déroulera en trois phases et est divisée en quatre secteurs ; Agriculture, Développement, Territoire, Société. Des priorités ont été ciblées pour chaque secteur, notamment la création d'une banque de terres favorisant l'accès aux terres agricoles du Kamouraska, la mise en place de mécanisme de concertation assurant la mise en œuvre du PDZA et le maintien d'une cohabitation harmonieuse, ainsi que la structuration concertée d'une mise en marché pour les entreprises de transformation alimentaire du Kamouraska. *« Nous savons que le Kamouraska est reconnu pour détenir une zone agricole vivante, davantage diversifiée, dynamique, viable et mise en valeur de façon durable. C'est la base collective de notre économie et le fait que près d'une centaine d'intervenants de la région aient pris part à l'élaboration du PDZA en est une autre preuve »*, d'affirmer M. Rosaire Ouellet, maire délégué à l'agriculture et au bioalimentaire.

Rappelons que le secteur bioalimentaire, incluant les établissements d'enseignement et les lieux de savoirs, représente 35% de tous les emplois de la MRC. Des consultations entamées depuis plus d'un an démontraient le désir que le plan de développement reflète les attentes et les besoins des intervenants et des producteurs du milieu. *« Les acteurs du bioalimentaire du Kamouraska étaient unanimes à développer des actions autour d'une raison commune, soit de mieux occuper et de dynamiser le territoire en fonction des potentiels. Il était donc naturel pour nous d'initier la réalisation du PDZA et de le faire de manière concertée avec eux, principalement pour mettre en valeur l'agroalimentaire et la zone agricole comme facteurs d'attractivité et de promotion du Kamouraska »*, de mentionner le préfet élu, M. Yvon Soucy.

La Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Bas-St-Laurent a également participé à l'élaboration du PDZA en étant partie prenante de la démarche et du suivi. *« Nous participons au comité technique, aux diverses consultations et au comité de mise en œuvre. Ce plan est en lien avec les priorités de travail de notre organisation en plus de s'harmoniser avec celles de la MRC »*, de mentionner M. Gilbert Marquis, président de la Fédération de l'UPA du Bas-St-Laurent.

La MRC de Kamouraska a reçu un appui financier de 40 000 \$ du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), dans le cadre du Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région, ainsi que son soutien technique à l'élaboration du PDZA.

Le plan de développement de la zone agricole peut être consulté au www.mrckamouraska.com

- 30 -

Vignette photo : (crédit photo Promotion Kamouraska)

Le plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Kamouraska, lancé le 30 mars 2016, se veut un cadre de développement et un outil pour l'appropriation individuelle et collective du territoire du Kamouraska, reconnu comme le berceau de l'agroalimentaire au Canada.

De gauche à droite : M. Yvon Soucy, préfet élu de la MRC de Kamouraska, M. Rosaire Ouellet, maire délégué à l'agriculture et au bioalimentaire et M. Gilbert Marquis, président de la Fédération de l'UPA du Bas-St-Laurent.

Source :

Relations de presse:

Annie Lavoie

Conseillère en communication et marketing

Service de communications régionales et d'attractivité

Promotion Kamouraska

418-492-1660 poste 253

418-354-8092

communication@promotionkamouraska.com

Information :

Marijo Couturier-Dubé

Coordonnatrice à la mise en œuvre du PDZA

MRC de Kamouraska

418-492-1660 poste 236

mcouturierdube@mrckamouraska.com